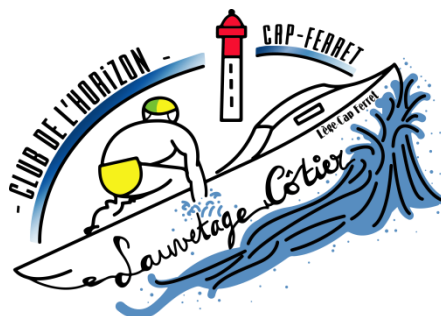




PROCÈS VERBAL

Assemblée Générale Annuelle Club de Sauvetage Côtier de l'Horizon - Lège-Cap Ferret

Vendredi 15 octobre 2021 à 18h30

Bureau des Associations - 70, avenue de la Mairie – 33950 Lège-Cap Ferret

[Retour Sommaire](#)

MEMBRES PRESENTS

NOM Prénom	État
CARBONNIERE Francis	Présent
CHEMINAUD Julien	Présent
COLLEDANI Fred	Présent
CORNUAUD Nicolas	Présent
DOUAY Sébastien	Présent
LENCOU Pascal	Présent
MEYFRET Raphaël	Présent
TROQUE Pascal	Présent
VIREPINTE JIM	Présent

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

NOM Prénom	État
CUGNIERE Jonathan	Excusé
MAZAT Damien	Excusé
MERLE-GOMEZ Jules	Excusé
STOLLA Norbert	Excusé
TESTARD Sam	Excusé

MEMBRES REPRESENTES

NOM Prénom	Représenté par NOM Prénom
CUGNIERE Jonathan	COLLEDANI Fred
MAZAT Damien	TROQUE Pascal
STOLLA Norbert	LENCOU Pascal

INVITÉS

NOM Prénom	État
COLLEDANI Chloé	Présente

PIECE(S) JOINTE(S)

[Retour Sommaire](#)

- Prévention des risques de noyade – Présentation « La Swimming Poule » ;

SOMMAIRE

MEMBRES PRESENTS	1
MEMBRES ABSENTS EXCUSES.....	1
MEMBRES REPRESENTES	1
INVITÉS.....	1
PIECE(S) JOINTE(S).....	2
SOMMAIRE	2
PREAMBULE.....	2
ORDRE DU JOUR.....	3
COMPTE-RENDU	3
1. Résolution n°1 : Bilan de la saison écoulée - Approbation du rapport d'activité et du rapport moral ;.....	3
2. Résolution n°2 : Bilan budgétaire - Approbation du budget pour l'exercice 2020 (Élection de 2 vérificateurs aux comptes) ;	5
3. Résolution n°3 : Élection de nouveaux membres au Comité Directeur – Approbation de la composition du Comité Directeur ;	6
4. Résolution n°4 : Politique Générale du Club pour la saison 2021/2022 ;.....	7
5. Résolution n°5 : Budget prévisionnel - Approbation de la Politique Budgétaire du Club ;.....	8
6. Résolution n°6 : Ouverture d'une Section Surfboat ;.....	9
7. Résolution n°7 : Prévention des Noyades – Aisance Aquatique – Bassin de Proximité ;.....	10
QUESTIONS DIVERSES	11

PREAMBULE

[Retour Sommaire](#)

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes, Fred COLLEDANI ouvre la séance. Celui-ci fait le point des membres présents et excusés et des procurations reçues. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut donc valablement voter les résolutions présentées à l'ordre du jour.

Cette Assemblée Générale fait suite à la réunion préparatoire du Comité Directeur en date du 3 septembre 2021.

ORDRE DU JOUR

[Retour Sommaire](#)

L'ordre du jour ci-après est présenté :

- **Résolution n°1** : Bilan de la saison écoulée - Approbation du rapport d'activité et rapport moral ;
- **Résolution n°2** : Bilan budgétaire - Approbation du budget pour l'exercice 2020 (Élection de 2 vérificateurs aux comptes) ;
- **Résolution n°3** : Élection de nouveaux membres au Comité Directeur – Approbation de la composition du Comité Directeur ;
- **Résolution n°4** : Politique Générale du Club pour la saison 2021/2022 - Approbation de la Politique Générale du Club ;
- **Résolution n°5** : Budget prévisionnel – Approbation de la Politique Budgétaire du Club ;
- **Résolution n°6** : Ouverture d'une Section Surfboat ;
- **Résolution n°7** : Prévention des Noyades – Aisance Aquatique – Bassin de Proximité ;
- **Questions diverses.**

COMPTE-RENDU

Résolution n°1 : Bilan de la saison écoulée - Approbation du rapport d'activité et du rapport moral ;

[Retour Sommaire](#)

La saison 2020/2021 a permis au Club de recenser 89 licenciés auxquels il convient d'ajouter 12 élèves des établissements scolaires pris en charge par le Club, non licenciés FFSS (licence UNSS) et d'assurer les formations ci-après :

Formations BNSSA et PSE (Formation Initiale et Formation Continue) :

- BNSSA octobre à mars : 4 candidats ;
- Stage BNSSA février 2021 : 3 candidats ;
- Examen BNSSA le 5 avril 2021 : 4 en Formation Initiale + 3 en Formation Continue ;
- Formation Initiale PSE 1 : 6 candidats ;
- Formation Initiale PSE 2 : 6 candidats ;
- Formation Continue PSE Lège : 31 recyclages en 3 sessions (9 Cadres +12 Ecoles Surf + 10 St Bruno) ;

Formation SSAL :

Session septembre 2020, 6 candidats diplômés – Session septembre 2021 (SSAL + Formateur SSAL + MAC) annulées manque d'effectif et manque de Formateurs ;

Formation Scolaires :

Une séquence pédagogique avec lycée La Sauque sur 6 mercredis après-midi de septembre/octobre 2020 concernant 12 élèves. La Séquence de printemps initialement prévue a du être annulée pour cause de crise sanitaire.

Stage Préparation sélections SIVU :

3 Candidats aux sélections SIVU ont participé à ce stage en avril 2021 ;

Présentation sélections SIVU et recrutements :

5 candidats ont été présentés aux sélections du SIVU le samedi 24 avril 2021 :

- Sam (2eme saison retenu LCF),
- Tiffanie (non retenue),
- Gaétan (non retenu),
- Elisa (retenue Carcans),
- Marion (retenue Carcans).

Il est à noter que, depuis 2018, 19 candidats ont été présentés aux sélections du SIVU sur le groupe Lège-Cap Ferret. Malgré leur préparation aux tests et leur profil irréprochable, 1 seul d'entre-eux a été recruté pour assurer la surveillance des baignades sur la Commune. Une réflexion doit être menée avec la Municipalité afin de mieux cerner les attentes et d'augmenter, autant que faire se peut, ce taux de réussite.

École de Sauvetage Estivale :

L'École de Sauvetage Estivale a permis de former 35 stagiaires sur 8 semaines d'activité contre 24 stagiaires l'année précédente. On enregistre donc une progression du nombre de stagiaires sachant que l'objectif final, avec un encadrement bénévole, serait d'accueillir 50 à 60 stagiaires sur l'ensemble de la saison (6 à 8 stagiaires par semaine en moyenne). Au-delà de ce chiffre, il conviendra de réfléchir au recrutement d'un salarié, ce qui n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant.

Environ 600 flyers ont été prélevés par la population estivante locale fréquentant la plage de l'Horizon. Des articles de journaux sont parus dans Sud-Ouest et dans la Dépêche du Bassin. L'apposition d'affiches et de flyers dans les commerces locaux ne semble pas avoir porté ses fruits. Il est également possible que la crise sanitaire et le mauvais temps relatif aient impacté défavorablement la participation à nos stages.

L'encadrement de l'École Estivale était organisé comme suit :

- **Fred** : Encadrement des séances pédagogiques et tâches administratives (bénévole non indemnisé) ;

- **Damien** (17 ans diplômé BNSSA) : Tâches techniques et logistiques et renfort pédagogique (indemnisé avec contrat bénévole) ;
- **Alexis** (15 ans non diplômé) : Tâches techniques et logistiques et renfort pédagogique (indemnisé avec contrat bénévole) ;
- **Pascal L., Julien, Raphy** : Renfort pédagogique ponctuel (bénévoles non indemnisés).

Le bilan d'activité de l'École de Sauvetage Estivale est toujours modeste, malgré la progression par rapport à 2020, mais l'objectif en termes d'image et de communication est malgré tout atteint.

Ce bilan d'activité général reste très mitigé du fait du faible nombre de candidatures et des effectifs minimum règlementaires à peine atteints pour les PSE (Crise sanitaire ?). Pour l'instant, le Club de Sauvetage Côtier est le seul organisme agréé à pouvoir dispenser ce type de prestation sur le Nord-Bassin. Malgré cela nous n'arrivons pas à drainer des candidatures, notre communication doit donc être améliorée.

Le rapport d'activité et le rapport moral sont soumis au vote et **APPROUVÉS A L'UNANIMITÉ**

VOTES	Contre	0	Abstention	0	Pour	12	R1 : Approuvée à l'unanimité
--------------	---------------	----------	-------------------	----------	-------------	-----------	-------------------------------------

Résolution n°2 : Bilan budgétaire - Approbation du budget pour l'exercice 2020 (Élection de 2 vérificateurs aux comptes) :

[Retour Sommaire](#)

Deux vérificateurs aux comptes sont désignés avec l'approbation unanime de l'Assemblée Générale :

- Nicolas CORNUAUD ;
- Raphaël MEYFRET.

Le Bilan budgétaire 2020 est présenté à l'assemblée. Un exemplaire papier détaillé, consultable par tous les membres présents, est soumis à l'observation attentive des vérificateurs aux comptes pour avis et validation.

Ce bilan fait apparaître, pour la structure Club, un solde « Dépenses/Recettes » négatif avec un déficit de 60,24€ au 31 décembre 2020.

Cette présentation est complétée par un document de synthèse reprenant les éléments du bilan financier 2020 selon une organisation comptable différente et plus pédagogique :

- Dépenses et recettes d'investissement ;
- Dépenses et recettes de fonctionnement.

Il est rappelé que, contrairement aux dépenses d'investissement, les dépenses de fonctionnement sont très difficilement compressibles et pérennes d'une année sur l'autre voire en augmentation au fur et à mesure du développement du Club. Il convient donc d'y veiller et de les limiter sans empêcher la progression contrôlée de l'association.

Le budget pour l'exercice 2020 est soumis au vote et **APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ**

VOTES	Contre 0	Abstention 0	Pour 12	R2 : Approuvée à l'unanimité
--------------	-----------------	---------------------	----------------	-------------------------------------

Résolution n°3 : Élection de nouveaux membres au Comité Directeur – Approbation de la composition du Comité Directeur ;

[Retour Sommaire](#)

Les membres ci-après ont fait acte de candidature pour intégrer le Comité Directeur :

- Sébastien DOUAY ;
- Damien MAZAT ;
- Raphy MEYFRET ;
- Sam TESTARD.

Après présentation et discussion autour des conditions d'accès, ces diverses candidatures sont soumises à l'appréciation de l'Assemblée Générale.

Le nouveau Comité Directeur est donc composé comme suit :

- Francis CARBONNIERE ;
- Fred COLLEDANI ;
- Nicolas CORNUAUD ;
- Sébastien DOUAY ;
- Pascal LENCOU
- Damien MAZAT ;
- Jules MERLE-GOMEZ ;
- Raphy MEYFRET ;
- Sam TESTARD ;
- Pascal TROQUE.

La composition du Comité Directeur est soumise au vote et **APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ**

VOTES	Contre 0	Abstention 0	Pour 12	R3 : Approuvée à l'unanimité
--------------	-----------------	---------------------	----------------	-------------------------------------

Résolution n°4 : Politique Générale du Club pour la saison 2021/2022 :

[Retour Sommaire](#)

Les orientations du Club pour la saison 2021/2022, préparées et validées par le Comité Directeur du 3 septembre 2021, sont présentées en séance.

Au regard du bilan d'activité 2020/2021 (Résolution n° 1 ci-dessus) et dans les conditions exprimées par le Comité Directeur, il est proposé de poursuivre le développement du Club selon les axes suivants :

- Consolidation, sous réserve de l'encadrement nécessaire, de la formation initiale au BNSSA par le maintien des séances d'entraînement du dimanche matin à la piscine d'Andernos et l'organisation d'un stage bloqué pendant les vacances scolaires d'hiver ;
- Consolidation, sous réserve de l'encadrement nécessaire, des formations au Secourisme au profit de nos candidats sauveteurs et de nos membres (PSE 1, PSE 2 et recyclages) ;
- Développement, sous réserve de l'encadrement nécessaire, du secteur formation au Secourisme grand-public (GQS, PSC1,) au profit des demandeurs (particuliers, associations, collectivités, entreprises,) ;
- Ouverture, sous réserve de l'encadrement disponible, d'une Section « Adultes Loisir » sur le site du Grand Crohot fonctionnant sous forme de sessions (automne et printemps) les samedis matin ou après-midi ;
- Consolidation, sous réserve de l'encadrement nécessaire, de l'École Estivale dans les conditions de l'été passé ;
- Maintien, sous réserve de l'encadrement nécessaire, de séquences pédagogiques au profit des élèves des Établissements scolaires les mercredis après-midi des mois de septembre/octobre (automne) et mai/juin (printemps) avec effectifs limités et sur inscription ;
- Maintien, sous réserve de l'encadrement nécessaire, du stage de préparation des sélections des sauveteurs en Milieu Naturel (SIVU) ;
- Organisation, sous réserve de l'encadrement nécessaire et des possibilités logistiques, de formations au SSA « Littoral » ;
- Participation au financement des formations de Formateur Premiers-Secours. Ce financement se fait a posteriori sous réserve d'un encadrement effectif de formations au Secourisme au profit du Club. Le Bureau Exécutif détermine les conditions précises de financement.

Précisions concernant les activités de compétition et les Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS) :

L'Assemblée Générale a plusieurs fois ré affirmé sa volonté de se concentrer sur les activités prioritaires évoquées ci-avant et de ne pas investir, pour l'instant, dans ces 2 secteurs d'activité très consommateurs en terme de ressources financières et humaines.

Toutefois, il est rappelé que nos membres sont toujours encouragés à la pratique de l'activité en compétition à titre individuel ou en équipe sachant que les frais d'engagement, pour nos représentants, sont pris en charge par le Club.

S'agissant des DPS, le Club n'est pas encore organisé pour cette activité très spécifique et ne dispose que de peu de moyens. Toutefois nos membres sont encouragés à mettre à profit leurs diplômes et se forger une expérience en participant à des DPS sous l'égide d'autres structures de la FFSS.

La Politique Générale du Club ainsi présentée est soumise au vote et **APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ**

VOTES	Contre 0	Abstention 0	Pour 12	R4 : Approuvée à l'unanimité
--------------	------------------------	----------------------------	-----------------------	-------------------------------------

Résolution n°5 : Budget prévisionnel - Approbation de la Politique Budgétaire du Club ;

[Retour Sommaire](#)

Il est proposé de reconduire le montant des adhésions comme suit :

- Adhésion individuelle : Tarif unique de 100,00€ permettant d'obtenir la licence FFSS, l'accès aux créneaux piscine du dimanche matin (entraînement libre) et des tarifs préférentiels sur toutes nos formations et prestations ;
- Adhésion Cadres/Dirigeants/Bénévoles : 50,00€ permettant l'accès, gratuit ou avec tarifs préférentiels, à toutes les activités du Club sous réserve de participation à leur encadrement.

La tarification des différentes prestations est définie par le Comité Directeur.

Pour l'exercice budgétaire 2021, le Club prévoit des dépenses de fonctionnement en légère augmentation et des recettes de fonctionnement équilibrées. Pour 2022, de nouvelles dépenses de fonctionnement ne pourront apparaître que si les prestations envisagées permettent de couvrir ces dépenses (Formations Secourisme et BNSSA, École Estivale, ...).

Pour ce qui relève des recettes d'investissement, le Club renouvelle autant que possible ses demandes de subvention auprès des collectivités et organismes habituels et recherche des partenaires.

Les dépenses d'investissement à prévoir sur 2021 et 2022 sont les suivants :

- 2 Surf-Rescue Soft: complément parc matériels (2000,00€) ;
- 2 Paddle-boards 10'6 Soft : complément parc matériels (2000,00€) ;
- 2 Surf-Ski avec pagaie et housses : Développement École Estivale et Section « Adultes Loisir » (4000,00€) ;
- Matériels de secourisme : 2 Mannequins et 1 DAE Formation (2500,00€) ;

- Matériels de prompt-secours : 1 DAE opérationnel (1200,00€) ;
- 2 obstacles piscine : entraînement épreuves BNSSA (300,00€) ;
- Personnalisation publicitaire véhicule : communication locale dynamique (3000,00€) ;
- Formation d'un Formateur de Formateurs de la FFSS (2500,00€).

Il est convenu que ces enveloppes prévisionnelles ne sont que des projections permettant une vision à moyen terme. Celles-ci sont susceptibles d'être ajustées, sur proposition du Bureau Exécutif, dans le respect des présentes orientations en fonction d'éventuelles nouvelles ressources, des dépenses de fonctionnement et d'investissement non prévues et des projets du Club au regard de son développement.

La Politique Budgétaire du Club ainsi présentée est soumise au vote et **APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ**

VOTES	Contre 0	Abstention 0	Pour 12	R5 : Approuvée à l'unanimité
--------------	-----------------	---------------------	----------------	-------------------------------------

Résolution n°6 : Ouverture d'une Section Surfboat :

[Retour Sommaire](#)

Fred COLLEDANI fait partager son expérience de la pratique du Surfboat avec le Club de Sauvetage de Dinard.

Surfboat : embarcation à 4 rameurs et un barreur conçue pour le franchissement des vagues et dédiée à la pratique du Sauvetage Côtier Sportif.

Des vidéos de Surfboat sont présentées et une discussion s'installe autour de cette pratique sportive très spectaculaire et très représentative de l'esprit Sauvetage Côtier. Un Surfboat d'occasion coûte aux environs de 6000,00 à 7000,00€. 2 exemplaires sont actuellement en vente par le Club de Sauvetage FFSS de Biarritz.

Après discussion, l'ouverture d'une Section « Surfboat » pourrait être envisagée sous réserve des conditions suivantes :

- Trouver les financements ;
- Trouver un emplacement pour le stockage. Un stockage en extérieur est possible à condition de protéger l'embarcation (bâche, abri,) ;
- Trouver les modes de manutention adéquats pour l'acheminement et la pratique à l'océan ;
- Obtenir les autorisations administratives.

Le principe de l'ouverture d'une Section « Surfboat » est soumis au vote et **APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ**

VOTES	Contre 0	Abstention 0	Pour 12	R6 : Approuvée à l'unanimité
--------------	-----------------	---------------------	----------------	-------------------------------------

Résolution n°7 : Prévention des Noyades – Aisance Aquatique – Bassin de Proximité :

[Retour Sommaire](#)

Nicolas CORNUAUD présente un projet d'implantation de Bassins de Proximité au profit des populations des Communes du Nord-Bassin dans le cadre d'un partenariat entre la FFSS, le Club de Sauvetage et la société « La Swimming Poule » porteuse du projet (voir présentation en pièce jointe).

L'objectif à terme serait de pouvoir proposer aux jeunes populations locales un « Parcours Aquatique Global » de 6 mois à 18 ans (et plus) intégrant les étapes suivantes :

- **De 6 mois à 3 ans** : Dispositif privé « Bébé Nageurs » : Bassin de proximité - Démarche privée avec implication des parents ;
- **De 4 à 6 ans** (maternelle) : Dispositif institutionnel « Aisance Aquatique Classes Bleues » (Bassin de proximité) – Sensibilisation à la prévention des risques domestiques et de noyade, au Sauvetage et au Secourisme ;
- **De 7 à 10 ans** (primaires) : Dispositif institutionnel « J'apprends à Nager » (Bassin de proximité puis piscine) – Notions de Sauvetage et de Secourisme ;
- **De 11 à 16 ans** (collège – lycée) : Dispositif à inventer « J'apprends à Sauver » Découverte du milieu naturel océanique, maniement des engins de sauvetage (palmes, bouée-tube, planche de sauvetage) et formation au secourisme (GQS - PSC) à partir de 11 ans (collège) puis perfectionnement jusqu'à 16 ans (lycée) – Initiation et perfectionnement à la compétition de Sauvetage Sportif (Surfski – Surfboat, ...) ;
- **A partir de 16/17 ans** : Formation au BNSSA et au PSE ;
- **A partir de 18 ans** : Préparation aux sélections des Sauveteurs en milieu naturel (stages intensifs et/ou SSAL) et suivi jusqu'à l'affectation au sein d'un poste de secours dédié à la surveillance des baignades ;
- **Au-delà de 18 ans** : implication du jeune diplômé dans l'encadrement des activités du Club de Sauvetage, accompagnement et parcours de professionnalisation dans le domaine des activités aquatiques (BPJEPS, ...).

Une présentation auprès de l'Adjoint au Maire de Lège-Cap Ferret en charge des Associations a été réalisée.

Le principe du partenariat avec la société « La Swimming Poule » évoqué ci-avant est soumis au vote et **APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ**

VOTES	Contre 0	Abstention 0	Pour 12	R7 : Approuvée à l'unanimité
--------------	------------------------	----------------------------	-----------------------	-------------------------------------

QUESTIONS DIVERSES

[Retour Sommaire](#)

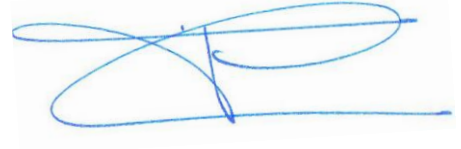
En l'absence de questions diverses, Fred COLLEDANI remercie l'ensemble des personnes présentes, clôture l'Assemblée Générale et invite les participants à partager un moment convivial.

Fait à Lège Cap-Ferret le 19 novembre 2021

Le Secrétaire Général
Pascal LENCOU

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Lencou', with a stylized 'P' and a horizontal line extending to the right.

Le Président
Fred COLLEDANI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Colledani', with a large, stylized 'F' and a horizontal line extending to the right.



ENSEMBLE LUTTONS
CONTRE LA NOYADE
DES ENFANTS DE 1-4 ANS
ET
CONTRE LA SÉDENTARITÉ
DES SÉNIORS



www.laswimmingpoule.fr

CONSTAT

UN ENJEU SOCIÉTAL

-
AVEC UN TAUX DE 41%, LA NOYADE EST LA PREMIÈRE CAUSE DES ACCIDENTS
CHEZ LES ENFANTS DE 1 À 4 ANS

-
0 - 6 ANS C'EST LA TRANCHE D'ÂGE LA PLUS TOUCHÉE PAR LES NOYADES EN
PISCINE PRIVÉE

-
LES COURS DE NATATION EN PISCINE MUNICIPALE SE FONT DÈS L'ÂGE DE 5 À 6
ANS

-
DANS 92% DES CAS DE NOYADE CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS,
L'ENFANT N'ÉTAIT PAS SURVEILLÉ OU LA PERSONNE QUI LE SURVEILLAIT A ÉTÉ
DISTRANTE

-
POUR LES SENIORS, PRATIQUER DES EXERCICES EN PISCINE RÉDUIT LE RISQUE
DE CHUTE, AUGMENTE LA CAPACITÉ RESPIRATOIRE DE 10 À 20% ET FAIT
BAISSER LA TENSION

-
EN PISCINE, LE POIDS EST DIVISÉ PAR 3. LES TENDONS ET LES ARTICULATIONS
SONT DONC MOINS SOLLICITÉS. CELA ÉVITE AINSI LES INFLAMMATIONS, LES
CONTRACTURES ET AUTRES TRAUMATISMES PHYSIQUES

-
LES SENIORS PRÉFÈRENT FAIRE DES EXERCICES DANS UN BASSIN À 30°

-
LES SENIORS SONT EN CONFIANCE DANS DES BASSIN DE 1.20M DE
PROFONDEUR ET À FOND PLAT



LA SWIMMING POULE

LE BASSIN DE PROXIMITÉ

Conscients que cet enjeu sociétal ne peut pas être seulement relevé par le Conseil départemental, les communautés de communes et les communes, nous avons conçu, développé et construit la Swimming Poule.



VOS ADMINISTRÉS NE VONT PAS À LA PISCINE, C'EST NOTRE PISCINE QUI VIENT À EUX

- Un bassin d'environ 30m² et chauffé à 32°
- Une emprise au sol optimale, de seulement 200m² dans votre commune
- Une construction réalisée par un constructeur girondin reconnu par les collectivités locales
- Un bassin adapté à vos habitants : les bébés, les jeunes enfants, les actifs, les anciens, les personnes à mobilité réduite et les professionnels de santé
- Un lieu de vie adapté et pensé pour tous avec une Intimité respectée
- Une salle pédagogique pour sensibiliser les enfants scolarisés aux premiers secours
- Une politique de la nage en accord avec les nouvelles et futures orientations ministérielles
- Un centre bénéficiant des dernières normes de sécurité et d'hygiène
- Une activité gérée par notre équipe de maîtres-nageurs formée et pédagogue
- Une validation des niveaux 1, 2 et une aptitude à valider le niveau 3



**" Le bassin de proximité clés-en-main
c'est, pour une commune, un projet social
sans investissement ni endettement "**

Nicolas CORNUAUD - Dirigeant La Swimming Poule



LES 8 ÉTAPES DU PROJET



1

Étude du besoin
Étude du lieu
Présentation
projet



2

Accord sur
achat/location du
terrain ou du
bâtiment



3

Construction &
aménagement
du centre



4

Formation du
dirigeant du
centre



5

Mise en place &
accompagnement
du dirigeant du
centre



6

Ouverture et
inauguration du
centre



7

Programme de
formations
continues



8

-Suivi qualité,
hygiène et sécurité
-Contrôle respect
charte pédagogique

POUR VOTRE COMMUNE, UN LIEU ATTRACTIF

- **2700** cours de natation scolaire soit 15 cours pour 180 élèves / an
- **5700** cours de natation et aide à la parentalité / an
- **450** enfants sensibilisés à la noyade et dangers de l'eau / an
- **11000** cours de remise en forme / an
- **360h** de mise à disposition pour des associations diverses / an
- **600h** de mise à disposition pour divers professionnels de santé / an
- **365** contrôles qualité et sanitaire digitalisés / an



www.laswimmingpoule.fr

Nicolas CORNUAUD

nicolas@lsp.ovh

06.98.93.79.09



*ENSEMBLE LUTTONS
CONTRE LA NOYADE
DES TRÈS JEUNES ENFANTS
ET
CONTRE LA SÉDENTARITÉ
DES SÉNIORS*



www.laswimmingpoule.fr

La piscine

UN ENJEU SOCIÉTAL



www.laswimmingpoule.fr

CONSTAT

1-Les noyades

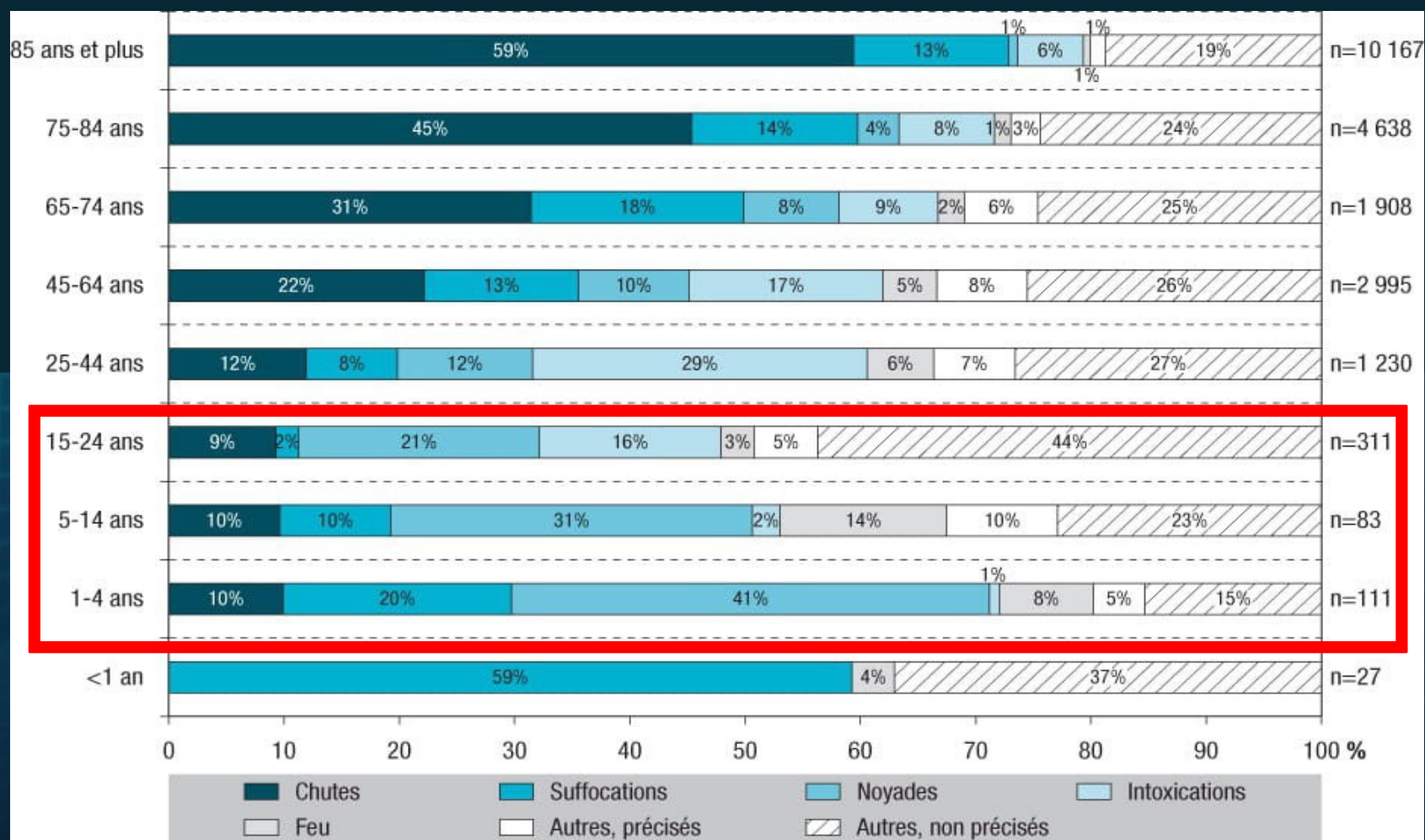




LA SWIMMING
POULE

La piscine

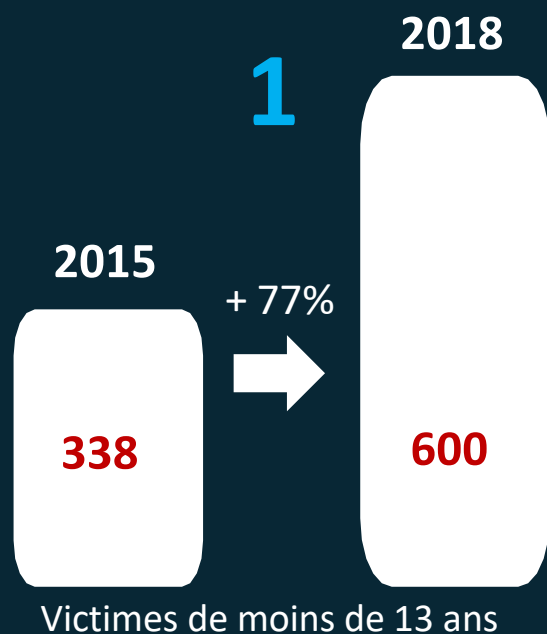
Accidents de vie courante



Chiffres santé publique, 2000-2012, publiés en 2017, depuis les noyades sont en constante augmentation.

La piscine

Les 4 données qu'il faut connaître



3

1649 noyades en 365 jours
soit plus de 4 noyés par jour

2

+ 30% par
rapport à 2015

4

25 % des noyades
sont fatales

La piscine

Un fléau chez les 1- 4 ans

AVEC UN TAUX DE 41%, LA NOYADE EST LA PREMIÈRE CAUSE DES ACCIDENTS
CHEZ LES ENFANTS DE 1 À 4 ANS

-

0 - 6 ANS C'EST LA TRANCHE D'ÂGE LA PLUS TOUCHÉE PAR LES NOYADES EN
PISCINE PRIVÉE

-

LES COURS DE NATATION EN PISCINE MUNICIPALE SE FONT DÈS L'ÂGE DE
5 À 6 ANS

-

DANS 92% DES CAS DE NOYADE CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS, L'ENFANT
N'ÉTAIT PAS SURVEILLÉ OU LA PERSONNE QUI LE SURVEILLAIT A ÉTÉ DISTRAITE

La piscine

Des solutions existent...

**Cours de natation en piscine
municipale**



Cours particuliers

Natation scolaire



**Sécuriser sa
piscine**

**Bracelet anti
chute**



**Brassards,
gilets**

La piscine

...Mais peu adaptées

Cours de natation en piscine municipale ?

**Au mieux à partir de 5 ans
Inadaptés pour les jeunes enfants**



Cours particuliers ?

Seulement pour les propriétaires de piscine

Natation scolaire ?

Pas de piscine ou trop éloignée, coût du transport et trop d'élèves à la fois



Sécuriser sa piscine ?

Cela n'évite pas les noyades

Bracelet anti chute ?

Cela n'évite pas les noyades



Brassards, gilets ?

Cela n'évite pas les noyades

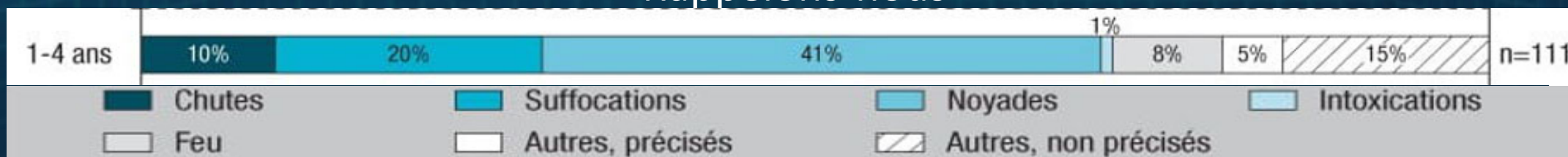
La piscine

Une brèche dans l'eau

Entre l'accès au cours des bébés-nageurs et l'accès aux cours en piscine municipale, un fossé de 4 années se déroulent !

Ce fossé est la période où l'enfant découvre la motricité et devient curieux. Il apprend à marcher, à sauter, à tourner. Il a besoin de jouer et aime être dehors... Et... il devient téméraire et n'a aucune conscience du danger

Rappelons-nous



CONSTAT

2-Le bain de jouvence





LA SWIMMING
POULE

La piscine

Un bain de jouvence chez les seniors

POUR LES SENIORS, PRATIQUER DES EXERCICES EN PISCINE RÉDUIT LE RISQUE DE CHUTE, AUGMENTE LA CAPACITÉ RESPIRATOIRE DE 10 À 20% ET FAIT BAISSER LA TENSION

-

EN PISCINE, LE POIDS EST DIVISÉ PAR 3. LES TENDONS ET LES ARTICULATIONS SONT DONC MOINS SOLLICITÉS. CELA ÉVITE AINSI LES INFLAMMATIONS, LES CONTRACTURES ET AUTRES TRAUMATISMES PHYSIQUES.

-

POUR LES SENIORS, LA PISCINE FAVORISE LES RELATIONS SOCIALES ET DIMINUE LE RISQUE D'ISOLEMENT

-

LES SENIORS PRÉFÈRENT FAIRE DES EXERCICES DANS UN BASSIN À 30°

-

LES SENIORS SONT EN CONFIANCE DANS DES BASSIN DE 1.20M DE PROFONDEUR ET À FOND PLAT



www.laswimmingpoule.fr

La swimming poule

Une solution à hauteur de l'enjeu



www.laswimmingpoule.fr

Le bassin de proximité



LA SWIMMING
POULE

Pour votre commune, un projet social sans investissement ni endettement

Conscients que cet enjeu sociétal ne peut pas être seulement relevé par le Conseil départemental, les communautés de communes et les communes, nous avons conçu, développé et construit la Swimming Poule.



VOS ADMINISTRÉS NE VONT PAS À LA PISCINE, C'EST NOTRE PISCINE QUI VIENT À EUX

Le bassin de proximité



LA SWIMMING
POULE

Pour votre commune, un projet social sans investissement ni endettement

1. Un bassin d'environ 30m² et chauffé à 32°
2. Une emprise au sol optimale, de seulement 200m² dans votre commune
3. Une construction réalisée par un constructeur girondin reconnu par les collectivités locales
4. Un bassin adapté à vos habitants : les bébés, les jeunes enfants, les actifs, les anciens, les personnes à mobilité réduite et les professionnels de santé
5. Un lieu de vie adapté et pensé pour tous avec une Intimité respectée



www.laswimmingpoule.fr

Le bassin de proximité



LA SWIMMING
POULE

Pour votre commune, un projet social sans investissement ni endettement

6. Une salle pédagogique pour sensibiliser les enfants scolarisés aux premiers secours
7. Une politique de la nage en accord avec les nouvelles et futures orientations ministérielles
8. Un centre bénéficiant des dernières normes de sécurité et d'hygiène
9. Une activité gérée par notre équipe de maîtres-nageurs formée et pédagogue
10. Une validation des niveaux 1, 2 et une aptitude à valider le niveau 3
(Codification des niveaux en annexe)



www.laswimmingpoule.fr



LA SWIMMING
POULE

Annexe

Les classes bleues, un projet ministériel



www.laswimmingpoule.fr



LA SWIMMING
POULE

Annexe

Les classes bleues, un projet ministériel

3 expérimentations de CLASSES BLEUES

ST AIGNAN SUR CHER - 41

2854 habitants

- 6 CLASSES BLEUES
- 2 MS ; 2 GS ; 2 CP
- Écoles publiques et privées majoritairement en zones rurales fragilisées

■
**Modalité : 1 séance/jour
45mn pendant 15 jours**

- Tous les enfants de 4, 5 et 6 ans de la commune concernés
- Séances à la piscine du Camping des Cochards



- **85 élèves formés
Aisance Aquatique***
- **30 instructeurs formés
Aisance Aquatique***

CDOS LOT ET GARONNE - 47

- 5 CLASSES BLEUES
- GS et CP
- Écoles en zones rurales fragilisées

■
**Modalité : 2 séances/jour
45mn pendant 8 jours**

- Les enfants de GS et CP de 33 communes bénéficiaires de cette classe bleue
- Séances à la Base du Temple. Pension complète



- **120 élèves formés
Aisance Aquatique***

SURESNES - 92

48 565 habitants

- 26 CLASSES BLEUES
- GS

■
**Modalité : 1 séance/jour
45mn pendant 15 jours**

- 26 classes de GS
- Séances dans la piscine municipale



- **780 élèves formés
Aisance Aquatique***

* Données au 1^{er} Décembre 2019



La codification des niveaux en piscine

Niveau 1

Le Niveau 1 s'adresse aux enfants qui ont encore besoin de matériel (frite, ceinture brassards...) pour se déplacer là où ils n'ont pas pieds.

L'objectif du niveau 1 est de rendre l'enfant autonome sur le ventre et sur le dos.

Le niveau 1 ne correspond pas à l'apprentissage d'une nage codifiée comme la brasse par exemple.

Niveau 2

Le Niveau 2 s'adresse aux enfants autonomes c'est à dire sachant se déplacer sur le ventre (en reprenant sa respiration tout seul) et sur le dos sans matériel.

Niveau 3

Le niveau 3 s'adresse aux enfants capables d'une immersion à 2 mètres de profondeur, avec ou sans l'aide de la perche, ainsi que d'une nage dorsale et ventrale d'environ 10 mètres chacune.

Le bassin de proximité



LA SWIMMING
POULE

Les 8 étapes du projet



1

*Étude du besoin
Étude du lieu
Présentation
projet*



2

*Accord sur
achat/location du
terrain ou du
bâtiment*



3

*Construction &
aménagement
du centre*



4

*Formation du
dirigeant du
centre*



5

*Mise en place &
accompagnement
du dirigeant du
centre*



6

*Ouverture et
inauguration du
centre*



7

*Programme de
formations
continues*



8

*-Suivi qualité,
hygiène et sécurité
-Contrôle respect
charte pédagogique*



www.laswimmingpoule.fr

Le bassin de proximité



LA SWIMMING
POULE

Pour votre commune, un lieu attractif

2700 cours de natation scolaire soit 15 cours pour 180 élèves / an

5700 cours de natation et aide à la parentalité / an

450 enfants sensibilisés à la noyade et dangers de l'eau / an

11000 cours de remise en forme / an

360h de mise à disposition pour des associations diverses / an

600h de mise à disposition pour divers professionnels de santé / an

365 contrôles qualité et sanitaire digitalisés / an



www.laswimmingpoule.fr

Le bassin de proximité



LA SWIMMING
POULE

Notre besoin ?

Nous recherchons à acheter des terrains privés ou publics
ou
Des bâtiment privés ou publics



www.laswimmingpoule.fr

Le bassin de proximité



LA SWIMMING
POULE

Vous l'aurez compris...

« La Swimming Poule, est bien plus qu'une piscine de proximité. C'est un lieu d'intérêt public intergénérationnel »



www.laswimmingpoule.fr

Votre correspondant

Nicolas CORNUAUD



06.98.93.79.09
nicolas@lsp.ovh



www.laswimmingpoule.fr